



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**VILLE DE LARDY**

Direction Régionale Ile-de-France Sud  
LA POSTE  
3 place Salvador Allende  
94011 CRETEIL

*Objet : Suppression d'une journée d'ouverture du bureau de poste à Lardy*

Lardy, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Madame la Directrice,

Par courrier en date du 16 juillet 2020, je vous faisais à nouveau part de mon opposition au projet de modification des jours d'ouverture du bureau de poste de Lardy.

Malgré ce refus, vous m'avez confirmé par courrier du 24 novembre 2020 et lors de notre rendez-vous téléphonique du vendredi 27 novembre, la mise en place à partir du 1<sup>er</sup> février 2021, des nouveaux horaires qui consiste en la suppression pure et simple de la journée d'ouverture du mercredi.

Pour justifier cette décision, vous invoquez des raisons économiques et le statut de société commerciale du groupe La Poste.

Je vous rappelle que La Poste est chargée par l'Etat d'assurer des missions de service public et qu'en cette période sanitaire et économique difficile, il est crucial de conserver dans nos communes, les services publics de proximité pour soutenir l'activité économique et répondre aux besoins de la population.

Par la présente, je vous réitère notre refus de cette nouvelle journée de fermeture hebdomadaire, qui viendrait s'ajouter à celle du lundi, ainsi qu'à toute réduction des horaires d'ouverture les autres jours.



Tél : 01 69 27 14 00 - Fax : 01 60 82 24 57

Mail : [mairie@ville-lardy.fr](mailto:mairie@ville-lardy.fr) - Internet : [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)

**Hôtel de ville - 70, Grande Rue - 91510 LARDY**

Tout courrier doit être adressé à Madame le Maire

En 2019, la population, les élus et les représentants de l'Etat se font fortement mobilisés pour conserver le bureau de poste de Lardy. Ce n'est pas pour aboutir à une fermeture progressive à force de suppression de journées ou de réduction des créneaux d'ouverture. Comme je l'ai affirmé dans toutes mes précédentes correspondances, je continuerai pendant tout mon mandat d'être vigilante contre toute tentative de réduire le service postal et bancaire à Lardy.

Nous comptons donc sur vous pour maintenir l'ouverture du bureau de poste de Lardy aux jours et horaires suivants :

- le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame le Maire,

  
Dominique BOUGRAUD



Copie à :

Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet de l'Essonne

Madame la Députée,

Mesdames les Sénatrices et Messieurs les sénateurs de l'Essonne

Monsieur le Président du Département

Monsieur le Président de l'UME, Monsieur le Président de l'AMR9, Monsieur le Président de l'AMF, Monsieur le Président de l'AMIF

Monsieur le Président de la CCEJR